



CAPD du 13 décembre 2011

Déclaration du SE-Unsa 34

L'installation de cette CAPD réunie dans sa nouvelle composition fait suite aux élections professionnelles d'octobre 2011.

Le SE-Unsa ne peut tourner la page de ce scrutin en passant sous silence les difficultés qui l'ont émaillé. Les nouvelles modalités de vote mises en œuvre dans un calendrier contraint, imposé par le gouvernement ont généré des dysfonctionnements qui ont empêché de nombreux collègues de s'exprimer. Le département de l'Hérault n'a pas échappé à cette triste réalité, malgré tout l'investissement des personnels du rectorat et de l'IA, et celui des organisations syndicales.

Un bilan complet doit être réalisé afin de tirer les leçons pour les prochaines échéances. Les prochaines élections professionnelles ne peuvent pas, ne doivent pas reproduire les mêmes écueils.

Les élus SE-Unsa 34 souhaitent inaugurer leur mandat par la réaffirmation des principes qui les animent : priorité au dialogue social, recherche d'équité, devoir de transparence, prise en compte de l'humain, défense de l'école publique et de ses personnels.

Ces principes s'appliquent à tous les dossiers qui concernent directement la CAPD pour la gestion des personnels du premier degré, mais plus globalement à toutes les questions qui concernent l'organisation, le fonctionnement et le devenir du service public d'éducation.

En la matière, le SE-Unsa 34 dénonce l'absence de nouvelle convocation de la CAPD « Formation Continue » et le délai dans la tenue du groupe de travail « mouvement ». Le dialogue entre l'administration et les représentants des personnels n'est pas que formel. Il est nécessaire et utile. Il ne se conçoit pas qu'au niveau départemental. Il doit aussi trouver sa place dans toutes les circonscriptions du département.

Les récents projets de réforme de l'évaluation et de l'avancement sont emblématiques de l'absence de dialogue social. En quoi ce nouveau dispositif d'évaluation professionnelle garantira-t-il moins d'injustices que la note et le système d'avancement actuels ? En quoi, ce système aidera-t-il les enseignants à relever le défi de la réussite de chaque élève ?

Oui, pour le SE-Unsa, il faut une évolution du système d'évaluation.

Mais ce n'est pas d'objectifs et de récompenses individuels dont nos collègues ont besoin, mais de travail d'équipe, de formation, de soutien, d'accompagnement, d'entre-aide et de reconnaissance.

Préparés sans concertation, ces textes font partie intégrante de la politique managériale globale que le ministère expérimente pas à pas, notamment avec le dispositif Eclair.

Pour ces raisons, le SE-Unsa 34 appelle à la grève le 15 décembre et appelle à signer et faire signer la pétition pour le retrait de ces textes.

En conclusion, j'aurai une pensée amicale pour Martine Dreyfus qui ne siègera plus après de nombreuses années dans cette instance. Je me fais son interprète pour réaffirmer l'exigence de respect de nos collègues. Les opérations de gestion de carrière sont des facteurs très souvent déterminants pour allier vie personnelle et vie professionnelle. Elles ne peuvent manquer ni de considération, ni de reconnaissance, ni de concertation ou de négociation !

N'est-ce pas ça la vraie gestion de ressources humaines ?